



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le tronçon Boundji-Ewo inscrit au budget 2022

La ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a annoncé la mobilisation de la somme de 20 milliards FCFA pour le bitumage du dernier segment (25km) de la route Boundji-Ewo.

La construction de ce tronçon est couplée à celle d'une ligne électrique devant relier les départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest. Elle fait partie des projets retenus dans le Plan national de développement 2022-2026.

Page 3



Les travaux de voirie à Ewo/DR

INSERTION SOCIALE

2500 jeunes formés aux différents métiers

Le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a confié 2500 jeunes vulnérables aux centres d'apprentissage des métiers. Agés de 16 à 24 ans, ces jeunes sont déployés auprès des maîtres artisans des villes de Brazzaville et Pointe-Noire pour une formation gratuite sur la base des référentiels conçus par le PDCE avec l'appui d'Expertise France. « Je suis très contente de côtoyer enfin le domaine de mes rêves. Je pense que cette formation est une grande porte qui s'ouvre à nous et nous devons tout donner pour en tirer profit », a indiqué Louzolo Bienvenue, une apprentie.

Page 5



La délégation du PDCE échangeant avec les apprenants sur les lieux de formation/Adiac

MUSIQUE

Les sapeurs saluent l'inscription de la rumba au patrimoine mondial de l'humanité

Quatre-vingt-quinze sapeurs viennent de célébrer l'inscription, le 14 décembre dernier, de la rumba congolaise sur la presti-

gieuse liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Tirés à quatre épingles, les amoureux des vêtements, venus de di-

vers horizons, entendent œuvrer aussi en vue de l'inscription de la sape au patrimoine mondial de l'Unesco.

Page 9

SÉCURITÉ

Les policiers rappelés à l'ordre

Le commandant des forces de police, le général Jean-François Ndengue a, au cours d'une cérémonie à Brazzaville, appelé les policiers à faire preuve de professionnalisme dans l'exercice de leurs missions.

Concernant les policiers présumés auteurs d'actes de torture sur les civils, il a précisé qu'une enquête était en cours et que ces derniers encourageaient la radiation.

Page 6



Le commandant des forces de police délivrant son message

EDITORIAL

Violences

Page 2

ÉDITORIAL

Violences

Même si elle n'est pas encore très visible, l'une des conséquences les plus graves de l'expansion planétaire du coronavirus est la montée de la violence dans les sphères humaines les moins protégées, les plus durement frappées par cette crise sanitaire parce que les plus pauvres et donc les plus exposées. De plus en plus réelle dans les grandes cités, la violence gagne lentement mais sûrement l'ensemble des territoires des cinq continents et y provoque de fortes tensions sociales comme on le constate en Europe, dans les pays de l'Est, en Asie, aux Etats-Unis, en Amérique latine, au Proche et au Moyen-Orient.

Certes cette dérive globale est pour l'instant moins forte chez nous que dans les pays fortement peuplés de l'Afrique mais elle risque de poser de sérieux problèmes dans le proche avenir aux autorités de la République et doit donc être anticipée : anticipée par le renforcement des services de sécurité intérieure, notamment ceux qui ont pour mission d'observer afin de prévenir les menaces qui pèsent sur la paix sociale, mais anticipée aussi par la mise en œuvre d'aides sous des formes diverses à la population qui dissuaderont les jeunes de recourir à la violence comme nombre d'entre eux sont aujourd'hui tentés de le faire.

Si nous voulons éviter que l'expansion incontrôlable et incontrôlée du coronavirus génère une montée de la violence dans les quartiers pauvres de nos cités, nous devons mettre en place dès maintenant une série de dispositifs adaptés aux troubles qui les menacent. Avec, au cœur de ce programme national, la mobilisation de la société civile et de ses différentes composantes parmi lesquelles figurent en bonne place les associations, les communautés religieuses, les formations politiques, les syndicats professionnels, bref toutes les organisations privées et publiques qui quadrillent la nation congolaise.

Il revient à l'Etat, quant à lui, d'inciter ces acteurs à s'engager plus et mieux dans la prévention des troubles que suscitera inévitablement tôt ou tard la crise économique et sociale générée par la pandémie. Vraie à l'échelle de la nation, cette action l'est tout autant sinon même plus au niveau des départements et des communes, petites et grandes, où vit la grande majorité du peuple congolais. N'hésitons pas à l'écrire : même si cela ne se voit pas encore, il y a urgence !

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES 2022

Le CAP incertain sur sa participation

Le Congrès africain pour le progrès (CAP) a publié, le 15 janvier à Brazzaville, une déclaration dans laquelle il a passé en revue la situation socio-politique et économique du pays. S'exprimant sur les élections législatives qui profilent, le président de ce parti de l'opposition, Jean Itadi, a souligné que si les conditions d'un scrutin démocratique ne sont pas réunies, le CAP ne participera pas comme il l'avait boycotté en 2017.

Dans sa déclaration, le CAP relève que le Congo traverse actuellement une crise multiforme et multidimensionnelle, subdivisée en six plans. Au plan politique, ce parti a indiqué que le Congo ne fonctionne pas comme « devrait l'être toute démocratie ». S'agissant des élections qui s'approchent, il conditionne sa participation par l'organisation du scrutin libre et démocratique.

« Nous ne pouvons participer aux élections législatives que si jamais les conditions d'un scrutin démocratique et transparent sont réunies. La dévolution du pouvoir qui, en démocratie, procède des élections libres et compétitives, est confisquée. Les règles élémentaires d'élection comme celles de droit sont bafouées. On note dans ce sultanat une absence de la maîtrise du corps électoral, un découpage inique, une commission électorale de façade mais aussi des résultats proclamés en dehors du bon sens », a indiqué Jean Itadi.

Sur le plan économique, le CAP a fait

savoir qu'à partir de 1997, le cadre-macroéconomique était acceptable. Mais depuis 2014, la situation s'est dégradée, la croissance économique a été de -1,9% en 2016, selon une étude de la Banque mondiale. Ce qui fait que le Congo est loin d'atteindre l'émergence promise en 2023.

L'économie congolaise a basculé dans le rouge depuis lors et traîne une longue récession synonyme de crise structurelle, avec une dette publique jugée insoutenable atteignant 101,7% du produit intérieur brut en 2020 et à 94% en 2021, affirme le parti. Parlant de la crise sanitaire, le CAP fustige la révision de l'article 157 de la Constitution du 25 octobre 2015 qui rallonge la durée de l'état d'urgence sanitaire de vingt à quatre-vingt-dix jours. Le parti de l'opposition voit derrière cette modification le début d'une série



Le président du CAP, Jean Itadi

de révisions de la loi fondamentale qui devrait s'en suivre. Une stratégie, a souligné Jean Itadi, adoptée par le pouvoir pour « s'éterniser à la tête de l'Etat ». Au-delà de tout ce qu'il a décrié, le CAP réitère la nécessité d'un dialogue inclusif. Une occasion pour les Congolais, selon le parti, de laver le linge sale en famille en vue de préserver la paix dans le pays.

Firmin Oyé

Esther Ahissou Gayama à la conquête de l'île Mbamou

La candidate à la candidature de l'investiture du Parti congolais du travail (PCT), Esther Ahissou Gayama, a échangé le 15 janvier avec les forces vives du district de l'île Mbamou, située dans la commune de Brazzaville.

Esther Ahissou Gayama est allée à l'île Mbamou pour informer la population de son projet de vouloir être leur représentant à la prochaine Assemblée nationale. La ferveur et l'ambiance festive dont elle a bénéficié de la part des habitants de cette partie du Congo témoignent, à n'en point douter, l'adhésion de ses futurs mandants à son projet.

Elle a eu tour à tour des échanges avec les sages et notabilités, les femmes, les jeunes ainsi que les



membres du PCT de l'île Mbamou. Au cours de ces retrouvailles, l'oratrice a insisté sur la nécessité pour le PCT d'offrir une majorité parlementaire au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, afin de lui permettre de traduire en actions concrètes les projets inscrits dans

son programme de société, « Ensemble, continuons la marche ».

La réceptivité de la population a été telle qu'elle a mesuré l'importance de confier à une femme la mission de plaider sa cause au niveau d'une des sphères les plus importantes de prise de décisions. Encore que, a-t-elle relevé, l'île Mbamou est une nouvelle entité administrative érigée en district en 2011 et ayant de nombreuses difficultés infrastructurelles et autres.

Notons que ce district manque de centre de santé intégré, d'un système d'adduction d'eau potable et d'un marché domanial, ainsi que de bien d'autres services sociaux de base. Rattachée à Brazzaville, cette sous-préfecture compte une population de 15 235 habitants et dispose d'une superficie de 384 km².

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Vingt milliards FCFA pour les travaux du tronçon Boundji-Ewo

Parmi les 341 projets retenus dans le nouveau Plan national de développement (PND) 2022-2026, figure le bitumage des 25 km de la route Boundji-Ewo. Un crédit de vingt milliards FCFA a finalement été affecté pour cette boucle, contre 65 milliards FCFA initialement prévus.

Le tronçon Boundji-Ewo, sur la nationale n°2, est resté inachevé depuis 2011, ce qui fait d'Ewo (Cuvette-ouest) l'un des chefs-lieux de département quasi inaccessible et non connecté au réseau électrique national. Le gouvernement entend confier en concession les travaux à une « société crédible », en ajoutant que les dispositions devraient être prises pour l'exécution dudit projet.

Les travaux de finition de ce tronçon routier devraient être couplés à la construction d'une ligne électrique entre les districts de Boundji et d'Ewo. Mieux, le bitumage de cette voie permettra non seulement les échanges entre les deux localités et les départements de Cuvette-ouest et la Cuvette, mais aussi facilitera l'installation des équipements électriques. Ces futurs chantiers viennent renforcer les projets d'électrification rurale réalisés ces dernières années



Les travaux de voirie à Ewo/DR

dans cette partie du Congo. Lors des sessions plénières dans les deux chambres du Parlement consacrées au vote du projet de loi du nouveau PND, les échanges se sont focalisés sur la garantie de mise en œuvre des pro-

jets sélectionnés. La ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a voulu rassurer sur le comité de coordination et de suivi du plan quinquennal. « Ceux

qui vont mettre en œuvre le PND, ce sont bien les ressources humaines qui sont dans les différents ministères et le ministère du Plan est chargé du suivi-évaluation », a-t-elle précisé.

Il est prévu dans le nouveau

PND un dispositif qui impose l'étude de faisabilité avant le financement de n'importe quel projet retenu dans le programme quinquennal du gouvernement. De ce fait, les programmations annuelles ont été faites en respectant les montants annuels prévus, pour garantir l'efficacité dans la mise en œuvre des projets. Au moins 10% du budget 2022 prévu au PND sera donc consacré à la réalisation des études de faisabilité de l'ensemble des 341 projets.

Enfin, les éléments de différence des études de faisabilité permettront d'ajuster le niveau de programmation des autres tranches annuelles de la feuille de route. Les autorités espèrent qu'avec ce mécanisme le bloc PND inscrit au budget d'investissement 2022-2026 ira en se renforçant des projets ayant fait l'objet d'étude de faisabilité finalisée.

Fiacre Kombo

CEEAC

Brazzaville accueille la réunion du Copax sur la sécurité et la paix

La réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax) relative aux questions de paix et de sécurité, notamment la présentation et l'adoption du rapport des chefs d'états-majors généraux, s'est tenue le 15 janvier à Brazzaville.

Placée sous le patronage du ministre en charge de la Défense nationale du Congo, Charles Richard Mondjo, la rencontre a réuni tous les chefs d'états-majors généraux, commandants en chef/ directeurs généraux de police et de gendarmerie ainsi que des hauts responsables des ministères de la Défense de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC). Ils ont planché sur les questions de paix et de sécurité, notamment la présentation et l'adoption du rapport des chefs d'états-majors. Les participants ont également examiné et adopté les projets d'ordre du jour et le programme de la réunion des ministres du Copax.

Dans son discours d'ouverture, le ministre congolais en charge de la Défense nationale, Charles Richard Mond-

jo, représentant le président du Conseil des ministres de la CEEAC, s'est appesanti sur l'importance de ces assises. « Cette réunion a donc vocation de développer toutes les stratégies nécessaires à l'accroissement des capacités opérationnelles de la Force en attente de la CEEAC, qui est une réponse concrète au défi de la paix et un instrument indispensable à la résolution des crises présentes et à venir... », avait-il indiqué.

A son tour, le président de la Commission de la CEEAC, l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo, louait le climat de sécurité qui prévaut dans la région, en dépit de quelques poches d'insécurité. « En ce début de 2022, le constat général qui se dégage est que la situation politique dans notre espace communautaire demeure

stable, malgré la persistance de la crise sanitaire. Toutes les élections prévues dans la région au courant de l'année dernière se sont tenues dans un environnement globalement pacifique et apaisé », a-t-il souligné. Il a aussi noté les efforts consentis par les pays sur les zones où l'insécurité persiste. Selon lui, des mesures courageuses et efficaces ont été prises par les Etats membres pour contenir les menaces et à terme les enrayer.

Il sied de noter que le segment Copax n'a plus fonctionné depuis environ une dizaine d'années en raison de nombreuses crises. Aussi, la présente réunion du comité de défense, de sûreté et sécurité est la première du genre après la réforme institutionnelle intervenue en 2019.

Guillaume Ondze

HYDROCARBURES

Vers la création d'une école de pétrole à Pointe-Noire

La création prochainement de l'Institut africain de pétrole à vocation sous-régionale permettra de former les ingénieurs pétroliers, dans le but de combler le besoin en main-d'œuvre des pays producteurs de pétrole.

Le ministre des Hydrocarbures et actuel président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Bruno Jean Richard Itoua, a, au cours d'une interview accordée à « La Tribune Afrique », annoncé la création d'un Institut africain de pétrole qui sera basée dans la ville océane. « Nous nous sommes engagés à être tellement concrets que nous travaillons sur la création d'un Institut africain du pétrole à Pointe-Noire. Nous sommes déjà en discussion avec l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs (IFP School et Training) ainsi que deux autres partenaires pour concrétiser cela rapidement », a indiqué le ministre Bruno Itoua.

Selon le ministre en charge des Hydrocarbures, cette collaboration permettra d'envoyer les étudiants ingénieurs en France pour des formations diplômantes. Ce, dans le but de renforcer leurs capacités en la matière. « ...Nous devons être capables d'assurer la transformation et la migration des expertises vers un secteur local dynamique », a-t-il fait savoir.

Troisième pays producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, le Congo, à travers ce projet entend augmenter la formation locale des ingénieurs pétrolier en vue d'améliorer leurs expertises. Le prochain Institut africain de pétrole s'alignera ainsi après celui du Sénégal et de la Côte d'Ivoire qui disposent tous d'une école du pétrole visant à former leurs ingénieurs.

Gloria Imelda Lossele

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT
DU CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DES ETUDES ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE ELABOREES EN DECEMBRE 2012, DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE AFRI-
CAINE DE DEVELOPPEMENT
NOTE D'INFORMATION

Date de publication	31 décembre 2021
Pays	Congo-Brazzaville
Agence d'exécution	Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique / Cellule d'Exécution du Projet (CEP)
Nom du Projet	Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO)
Numéro de Prêt	2100150028193
Nom de la Demande de Propositions (DDP)	Recrutement d'un consultant en vue de l'actualisation des études environnementale et sociale élaborées en décembre 2012
Méthode de sélection	CI
Date de publication de l'AMI	07 juillet 2021 : Dépêches de Brazzaville n°4031
Date d'ouverture des candidatures	23 juillet 2021
Date d'ouverture des propositions financières :	12 novembre 2021
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié	07 décembre 2021
Nom de l'attributaire du Contrat	FOUTOU Ambroise Urbain
Nationalité	Congolaise
Adresse	Sis 05, Rue Monseigneur SINGHA. Moukondo, Mougali - Tél. : 06.939.44.91 - E-mail : aufoutou@gmail.com Brazzaville - République du Congo
Montant du Contrat (FCFA HT)	19 950 000
Date de démarrage du Contrat	20 janvier 2022
Durée d'exécution du Contrat	45 jours
Synthèse de l'objet du Contrat	L'objectif global de cette mission est de procéder à une actualisation des documents de sauvegarde environnementale et sociale notamment le PGES et le PAR, élaborés depuis 2012 afin de prendre en compte l'évolution de certaines composantes environnementales et sociales mais aussi d'actualiser le cadre institutionnel et les coûts de mise en œuvre des différents instruments environnementaux et sociaux.
Nombre total de soumissionnaires	4
Soumissionnaire n°1	
Nom	FOUTOU Ambroise Urbain
Nationalité	Congolaise
Adresse	Sis 05, Rue Monseigneur SINGHA. Moukondo, Mougali - Tél. : 06.939.44.91 - E-mail : aufoutou@gmail.com Brazzaville - République du Congo
Note technique	100 points / 100
Prix évalués (FCFA HT)	19 950 000 FCFA
Classement	1er
Soumissionnaire n°2	
Nom	BANI SAMARI Saïdou
Nationalité	Bénoïse
Adresse	Sis 04 BP 850. Cotonou. Benin
Note technique	Tél. : +242.05.565.21.32 - E-mail : saïdou.bani@yahoo.fr
Prix évalués (FCFA HT)	Cotonou - République du Benin
	100 points / 100
	28 780 000
Classement	2ème
Soumissionnaire n°3	
Nom	TCHAOU Brice Sevegni
Nationalité	Bénoïse
Adresse	Tél. : (+229) 97 68 67 44 - E-mail : sevegni@yaho.fr
Note technique	BP 1864 Cotonou Bénin
Prix évalués (FCFA HT)	95 points / 100
Classement	N.A.
	N.A.
Soumissionnaire n°3	
Nom	TALL Nassourou
Nationalité	Burkinabé
Adresse	Tél. : (+226) 70 67 39 31
Note technique	E-mail : nassouroutall@gmail.com
Prix évalués (FCFA HT)	Ouagadougou - Burkina Faso
Classement	79 points / 100
	N.A.
	N.A.

Le Directeur de Projet,

Rodolphe GOMBA.-

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Le Premier ministre inaugure le lycée moderne interdépartemental de Vindoulou

Le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a inauguré, il y a quelques jours, le lycée interdépartemental de Vindoulou, en compagnie de Pierre Mabiala et de Jean-Luc Mouthou, respectivement ministre d'Etat, des Affaires foncières et du Domaine public, et ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Situé à Vindoulou, le quatrième arrondissement à l'extrême nord de la ville, le nouveau lycée comprend quatre bâtiments R+2, dont trois comportant des salles de classe, un autre l'internat, une bibliothèque numérique, des aires de jeu...

Dans son mot de circonstance, le ministre Jean-Luc Mouthou a rappelé les sacrifices consentis par le gouvernement en vue de la construction de ce lycée. « *Je vous invite donc ainsi, très chers élèves, à faire preuve de patriotisme, de civisme, de conscience et de probité morale afin de préserver ce joyau. Par ailleurs, cette inauguration résonne aussi pour moi comme la possibilité d'envoyer un signal fort de reconnaissance à l'école publique qui, comme pour nombreux d'entre nous, nous a permis de grandir, de nous épanouir et de devenir des citoyens accomplis et ouverts sur le monde* », a-t-il signifié.

Le clou de cette journée a été l'échange que le Premier ministre a eu, dans la soirée, avec l'ensemble des opérateurs économiques de la ville côtière.

Séverin Ibara



Le Premier ministre coupant le ruban symbolique./Adiac

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le PDCE déploie 2 500 jeunes auprès des maîtres artisans

Une délégation du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a visité, le 17 janvier, à Brazzaville des centres où jeunes filles et garçons vulnérables bénéficieront gratuitement d'une formation à un métier de leur choix.

Agés de 16 à 24 ans, 2500 jeunes vulnérables sont, en effet, déployés auprès des maîtres artisans des villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Ils profiteront d'une formation sur la base des référentiels conçus par le PDCE avec l'appui d'Expertise France.

Les filières concernées sont, entre autres, la couture, la coiffure, la broderie, la pâtisserie, l'arboriculture, l'aviculture, la cuisine,

« Je suis très contente de côtoyer enfin le domaine de mes rêves. Je pense que cette formation est une grande porte qui s'ouvre à nous et nous devons tout donner pour en tirer profit. Merci beaucoup au PDCE »

le service de restauration, la transformation des produits carnés-laitiers et halieutiques et la transformation des produits végétaux. « *Je suis très contente de côtoyer enfin le domaine de mes rêves. Je pense que cette formation est une grande porte qui s'ouvre à nous et nous devons tout donner pour en tirer profit. Merci beaucoup au PDCE* », a indiqué Louzolo Bienvenue, une apprentie en arboriculture.

Delanay Ntsiloulou, ancien bénéficiaire des formations du PDCE et aujourd'hui président de la Coopérative avicole pour développement des compétences et de l'entrepreneuriat, a abondé dans le même sens pour inviter les apprenants à plus de dynamisme.

Une équipe de suivi-technico-pédagogique effectuera régulièrement des descentes dans les lieux d'encadrement afin non seulement d'inspecter ces jeunes mais aussi les formateurs puisque ces derniers ont été choisis par le PDCE après évaluation de leur plateau technique.

Pour s'assurer du bon début de la formation, une délégation conduite par Hyacinthe Ehoussy Dangabot, conseiller du ministre de l'Enseignement professionnel; et d'Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du PDCE, a visité quelques centres de Brazzaville afin de s'imprégner de la faisabilité des formations. Dans l'un des sites de restauration, la délégation a eu droit à un repas préparé par les apprenants. Un véritable motif de satisfaction pour elle.

Notons que le PDCE a déjà lancé les formations des jeunes affectés dans les centres de formation publics et privés. Les bénéficiaires de ces formations de six à neuf mois ont été choisis sur la base d'un processus de transparence impartial, en fonction des critères de vulnérabilité et des motivations exprimées pendant leur enrôlement.

Rude Ngoma

INTERVIEW

Zéphirin Nguié: «Ce lycée revêt une grande portée symbolique»

Après l'inauguration du lycée interdépartemental de Vindoulou, l'administrateur-maire du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Zéphirin Nguié, s'est exprimé à propos.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Quelles sont vos impressions après l'inauguration, la semaine dernière, du lycée interdépartemental de Vindoulou par le Premier ministre ?



Zéphirin Nguié : L'inauguration de ce lycée moderne permet d'assurer l'accès des écoliers congolais en général et ceux des départements de Pointe-Noire et du Kouilou en particulier à une éducation de qualité, sur un même pied d'égalité. Une éducation à la portée de tous permet de promouvoir la paix, la solidarité, l'unité nationale et l'égalité des chances.

L.D.B : En votre qualité d'administrateur maire du quatrième arrondissement Loandjili, quel est le bénéfice moral que les habitants tirent de cette inauguration?

Z.N : Les habitants de Loandjili sont très fiers, parce que leur arrondissement abrite aujourd'hui l'un des lycées modernes de la République du Congo. Souvenons-nous, le plus grand établissement secondaire de Pointe-Noire est resté depuis lors le lycée Victor-Augagneur, construit en 1954.

L.D.B : Votre mot de fin ?

Z.N : Nous disons merci au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et aux membres du gouvernement, parce que ce lycée revêt une grande portée symbolique car à travers ce geste, le chef de l'Etat vient de réaliser un rêve d'enfance. L'enfant qui était parti hier des bords du fleuve Alima pour Dolisie, où il s'était retrouvé dans un même moule, avec tous ceux de son âge, venus de tous les coins du Congo.

Propos recueillis par Séverin Ibara

MAINTIEN D'ORDRE

Les policiers indisciplinés passibles de radiation

Lors de la cérémonie du port d'insignes de grade aux nouveaux promus, il y a quelques jours à Brazzaville, le commandant des forces de police, le général Jean François Ndengue, a appelé les policiers à faire preuve de professionnalisme et de conduite irréprochable car sur les indisciplinés pèseront des sanctions sévères allant jusqu'à la radiation.

« Ils sont passibles de radiation », a déclaré le général Jean François Ndengue évoquant la situation des policiers et civils ayant torturé à coup de marteaux des présumés malfrats sous le viaduc, récemment à Brazzaville. La vidéo avait, en effet, défrayé la chronique sur les réseaux sociaux. Quatre policiers et trois civils habillés en tenue de police lors du forfait ont été présentés au procureur de la République puis déferés à la Maison d'arrêt. Selon le commandant des forces de police, ils subiront toute la rigueur de la loi et le conseil de discipline va statuer sur leur cas. Des sanctions sévères concernent également tout policier assumant quelque responsabilité qui emploierait des civils.

Il convient de rappeler que le week-end qui vient de s'écouler, les services de police ont mis la main sur Chardon Nkou, un faux policier à Talangai, le sixième arrondissement de la capitale qui, avec son uniforme assorti des insignes de grade de sergent, avait l'habitude de harceler les commerçants. Il leur infligeait des amendes fantaisistes, rapporte le journal "Troubadour". Celui-ci est donc interpellé pour port illégal d'uniforme de police, pour faux et usage de faux.

A l'égard des promus qui viennent de



Le commandant des forces de police délivrant son message

porter leurs insignes de grade, le message du général Jean François Ndengue a été clair : « Continuez à travailler pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Mais en cas de faute grave, vous pouvez être rétrogradés sinon radiés », a fait savoir le commandant des forces de police.

Pour l'année qui vient de commen-

cer, un rassemblement régimentaire est prévu dans un futur proche. Le commandant des forces de police donnera, à cette occasion, des grandes orientations de travail et de conduite de sorte à être à la hauteur des attentes de la population en matière de sécurité.

Rominique Makaya

COVID-19

La CNTR veut enquêter sur la gestion des fonds alloués

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a annoncé, à travers un communiqué, la mise en place d'une commission ad hoc visant à évaluer le niveau de transparence et de responsabilité dans la gestion des fonds institués par le gouvernement pour la lutte contre le coronavirus.

La commission à mettre en place aura pour mission de soutenir l'économie des entreprises affectées par les mesures gouvernementales de la lutte contre la pandémie de covid-19. La mission d'évaluation des fonds covid-19 est la deuxième que la CNTR initie depuis la prestation de serment de ses membres en 2020.

En effet, les précédentes missions visaient notamment les institutions financières ayant abrité les comptes des administrations publiques, en application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques, ainsi que par rapport aux réformes portant sur le Guichet unique de paiement et le Compte unique du trésor.

« Ces missions sont bouclées et le rapport y afférent est en cours de finalisation. Il sera transmis pour compétence conformément à la loi, à monsieur le président de la République, aux présidents des deux chambres du Parlement, au Premier ministre, au ministère des Finances et au ministère de la Justice », a précisé le communiqué signé par le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

Pour la bonne exécution de ses missions sur le terrain, la CNTR a sollicité la collaboration du cabinet du ministère des Finances, qu'elle considère comme un partenaire privilégié. « Les membres de la CNTR commis à cette tâche l'exécuteront en toute impartialité, conformément aux lois et règlements régissant la gestion des finances publiques en République du Congo, notamment le code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques », a conclu le communiqué.

Parfait Wilfried Douniama



PROJET D'ASSISTANCE HUMANITAIRE AUX POPULATIONS AFFECTÉES PAR LES INONDATIONS AU NORD CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour la fourniture d'articles ménagers essentiels et de kits de dignité

AON 001/ Kits NFI / Caritas Congo /Projet Inondations 2022

1. Caritas Congo, en partenariat avec Catholic Relief Services (CRS), a obtenu du Bureau de l'Assistance Humanitaire (BHA) de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) une subvention pour la mise en œuvre du projet « assistance aux populations affectées par les inondations » dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette et les Plateaux.

Caritas Congo compte utilisée une partie de ladite subvention au titre du marché : fourniture des articles ménagers essentiels (AME) et des kits de dignité au profit des populations cibles.

2. La procédure de la passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

3. La Coordination du projet sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les AME et les Kits de dignité. Ces différents articles sont à livrer à Brazzaville au bureau de Caritas Congo.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Caritas Congo, sis Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO) – Face Lycée Chaminade, Centre-ville – Brazzaville, Tél : 06 960 8630 / 05 551 3072 de 9heures à 14heure 30 mn.

5. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 20 janvier 2022 à 10h 30mn. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à 15h30mn.

5. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville

Le Secrétaire Général

Alain Robert MOUKOURI



Avis d'appel d'offres

Unité d'appel d'offres: SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO(SONOCC)

Appel d'offres : Transport de 20 000 tonnes de calcaire de la carrière à la cimenterie (environ 50 KM aller-retour)

Mode de paiement: Pesée à l'arrivée à la cimenterie et règlement sur place selon le poids de calcaire

Numéro d'appel d'offres : SONOCC/2022/001

Délai d'appel d'offres : 22 Janvier 2022

La société nouvelle des ciments du Congo a lancé un appel d'offres public pour le transport de calcaire. Les soumissionnaires désireux de faire appel à la concurrence peuvent obtenir des informations supplémentaires et vérifier les informations spécifiques du projet auprès des services suivants.

Contact : Wang Zixuan

Adresse : locaux de la CRBC

Téléphone : 0242-044696752

E-mail: WZXxavier@163.com

ELECTRICITÉ

Année record dans le monde

La demande mondiale d'électricité a connu en 2021 une croissance sans précédent, poussant les prix et les émissions de gaz à effet de serre du secteur à des niveaux records, une tendance appelée à se maintenir si le secteur ne procède pas plus rapidement à des transformations profondes, met en garde l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Alimentée par la reprise économique et des conditions climatiques plus marquées qu'en 2020, la demande en électricité a crû en 2021 de plus de 6%, dépassant le bond enregistré en 2010 lors de la reprise post-crise financière. Dans l'absolu, c'est une croissance annuelle inédite, avec plus de 1 500 térawattheures supplémentaires appelés, souligne l'AIE dans son rapport sur le marché de l'électricité.

La production électrique issue du charbon (+9%) et du gaz (+2%) a atteint un sommet, en dépit de la forte croissance des énergies renouvelables (+6%, solaire et éolien surtout).

Cette situation a conduit à un record d'émissions de CO₂ du secteur électrique, en hausse de 7% alors qu'elles reculaient depuis deux ans. Le charbon a répondu à plus de la moitié de la demande supplémentaire, pour cause de forte hausse des prix du gaz.

L'index de l'AIE qui suit les prix de gros sur les principaux marchés a quasiment doublé par rapport à 2020 (+64% par rapport à la moyenne des années 2016-2020). En Europe, les prix moyens au dernier trimestre avaient presque quadruplé par rapport à la période 2015-2020. Une forte hausse constatée aussi au Japon et en Inde, plus modérée aux Etats-Unis, moins affectés par les perturbations dans l'offre de gaz. Or «en l'absence de changements structurels plus rapides dans le secteur, la demande croissante d'électricité ces trois prochaines années pourrait entraîner une volatilité additionnelle du marché et le maintien d'émissions élevées», prévient l'agence.

«Les émissions liées à l'électricité doivent baisser de 55% d'ici 2030 selon notre scénario de neutralité carbone à 2050. Mais en l'absence de mesures fortes des gouvernements, elles devraient rester au même niveau qu'aujourd'hui ces trois prochaines années», alerte le directeur de l'institution, Fatih Birol. «Les décideurs doivent agir maintenant, pour amortir l'impact sur les plus vulnérables et s'attaquer aux causes sous-jacentes. Plus d'investissements dans les technologies bas-carbone (renouvelables, nucléaire, efficacité énergétique), et le développement de réseaux robustes et intelligents, peuvent nous aider à sortir des difficultés actuelles», a-t-il souligné.

Environ la moitié de la croissance de la demande l'an dernier est venue de Chine (+10%), qui a même souffert, comme l'Inde, de coupures de courant liées à une pénurie de charbon.

AFP

CAMEROUN

11% du budget pour la sécurité du pays

Mis à rude épreuve par les poussées séparatistes dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest de son territoire ainsi que la lutte contre Boko Haram, le budget « Défense et Sécurité » du Cameroun s'est envolé ces dernières années, atteignant un pic de 397 milliards de dollars en 2020.

Le Cameroun prévoit de dépenser 348,9 milliards FCFA (603 millions de dollars) pour les questions de défense et de sécurité en 2022. Cette enveloppe représente 10,80% du budget total, selon la loi de finances de cette année. C'est la troisième poche de dépenses dans la répartition sectorielle du budget après l'ensemble des secteurs sociaux (1 133 milliards FCFA) et les infrastructures productives (1 057 milliards FCFA).

L'enveloppe consacrée au secteur «Défense et sécurité» en 2022 est en hausse de plus de 30 milliards FCFA par rapport à l'année dernière où cette enveloppe se chiffrait à 333 milliards FCFA, note Stopblablam. Après avoir baissé en 2021, cette enveloppe repart donc à la hausse. Mais elle n'a pas encore atteint les volumes enregistrés en 2018 (370,6 milliards FCFA), en 2019 (385 milliards FCFA) ou encore en 2020 (397,1 milliards FCFA). Cette hausse s'explique par le fait que l'armée camerounaise est engagée sur plusieurs fronts au même moment.

Dans ses vœux à la nation du 31 décembre dernier, le président Paul Biya a réaffirmé la fermeté contre «les auteurs et commanditaires» des tueries dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest en proie aux discours irrédentistes. Le gouvernement va donc continuer de maintenir une présence militaire dans ces deux régions. Une guerre onéreuse contre les séparatistes. En août 2018, le Fonds monétaire international évaluait les dépenses mensuelles liées aux opérations dans les régions anglophones à plus de 6 milliards FCFA par mois.

En plus, l'armée combat aussi la secte djihadiste Boko Haram dans la région de l'extrême-nord. Les militaires camerounais sont, par ailleurs, mobilisés pour la sécurisation de la presqu'île de Bakassi dans la région du sud-ouest et pour la sécurisation de la frontière à l'est, où grouillent les rebelles centrafricains.

Josiane Mambou Loukoula

MALI

L'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta a tiré sa révérence

L'ancien chef de l'État malien, renversé en août 2020 par la junte militaire, est mort le week-end dernier à Bamako, à la suite d'une longue maladie. L'annonce a été faite par le gouvernement de transition malien, dirigé par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga.

Ibrahim Boubacar Keïta est décédé à l'âge de 76 ans, notamment une année et demi après avoir été renversé par les militaires qui défient actuellement les décisions prises par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest et une partie de la communauté internationale. Une décision qui réfute l'idée émise par la junte au pouvoir, notamment de continuer à diriger le pays encore plusieurs années.

«Ce que je retiens d'Ibrahim Boubakar Keïta, c'est qu'il était un homme éclairé, un démocrate sincère. L'histoire reconnaîtra ce qu'il a été parce qu'il est un républicain. Il a été incompris mais il se souciait toujours du devenir de son pays », a reconnu Baber Gano, l'actuel secrétaire général du RPM, le parti de l'ancien président Ibrahim Boubakar Keïta, tout en précisant que sa peine immense est à la hauteur de l'affection, de l'admiration et du



respect qu'il portait à l'homme. «Le Mali et les Maliens viennent de perdre un grand homme, un grand président. Car, pour lui, seul le Mali comptait. Il suivait avec beaucoup d'intérêt et d'inquiétude ce qui se passait dans le pays. Et, il a toujours souhaité que les jeunes militaires qui ont pris le pouvoir fassent mieux que lui et qu'à travers leur gestion du pouvoir, les Maliens se réconcilient. C'est le des-

tin qui a voulu que cela arrive », a-t-il ajouté.

Notons qu'Ibrahim Boubakar Keïta avait été chassé du pouvoir après des mois de mobilisation au sein d'une population exaspérée par les violences en tous genres, notamment celles liées aux actes posés par les djihadistes et les guerres communautaires sans oublier la faillite des services de l'État et la corruption réputée galopante.

Rock Ngassakys

GABON

Le Français Colas s'engage à bitumer 9,5 km de route en guise de compensation

Deuxième pays le plus endetté de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le Gabon a commis en 2020 une task force pour auditer sa dette extérieure. Les travaux du groupe ont révélé une surfacturation des coûts de réalisation de certains projets.

Pour compenser la surfacturation effectuée sur les travaux de rénovation de la route PK5-PK12, sur l'unique voie qui relie Libreville au reste du pays, le groupe français de Bâtiments et travaux publics, Colas, filiale de Bouygues, va prendre à sa charge les travaux de bitumage de 9,5 km de route au Gabon, indique une source à la présidence de la République, relayée par Le Nouveau Gabon. Ces tronçons routiers à construire

n'ont pas été précisés. Mais les travaux pourraient être lancés d'ici à la fin de ce mois de janvier 2022. L'accord pour la construction de ce linéaire routier supplémentaire a été conclu entre Colas et l'Etat du Gabon, en fin décembre 2021, à Libreville. Des négociations entre les parties ont discrètement commencé après la contestation du coût des travaux de rénovation de la route PK5-PK12 en 2x2 voies. Effectués entre 2016 et 2018,

et financés grâce à un prêt de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, ces travaux ont été facturés à 65 milliards FCFA pour 6,430 km de route, soit un peu plus de 10 milliards FCFA le kilomètre. Un coût jugé non justifié et contesté par la task force sur la dette extérieure, pilotée par l'expert judiciaire Pierre Duro, ancien responsable de la gestion du parc immobilier d'Elf au Gabon. L'accord trouvé entre l'Etat du Gabon et la filiale de Bouygues permettra au final de réduire les coûts du bitumage du tronçon PK5-PK12. Ainsi, pour les mêmes 65 milliards FCFA, l'entreprise française va bitumer au total 16 km de route. Ce qui ramène le kilomètre à un peu plus de 4 milliards FCFA contre 10 milliards initialement. Ce coût reste tout de même élevé par rapport aux prix généralement pratiqués pour ce type de travaux dans la capitale gabonaise. En effet, de sources officielles, le prix moyen d'un kilomètre routier à Libreville varie entre 800 millions et 1 milliard FCFA.

J.M.L.



LA FÉDÉRATION DES
MUCODEC
vous présente ses
Vœux les meilleurs!

2022



déjà **AVEC VOUS !**



SANCTIONS CONTRE MALI

L'Union européenne s'unit avec la Cédéao

Réunis du 13 au 14 janvier à Brest, à l'ouest de la France, dans un contexte de tension avec la Russie sur l'Ukraine, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont également statué sur la situation au Mali.

Selon le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, les vingt-sept pays de l'UE partagent le même constat. « *La situation ne va pas dans la bonne direction et la junte ne donne aucun signal positif, au contraire* », a-t-il dit.

« *Plein soutien et front uni avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (Cédéao) dont nous saluons une fois de plus le travail. Nous préparons des sanctions contre ceux qui font obstruction à la transition. Nous maintenons nos activités et nos missions de formation et de conseil aux forces armées et aux forces de sécurité intérieures maliennes. Nous maintenons la suspension de l'appui budgétaire* », ont assuré les ministres qui se sont mis d'accord sur ces points.

Par ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a précisé que le prochain G5 Sahel sera « rapidement » suivi par une réunion de la coalition internationale. En plus, il s'est permis une pointe d'ironie sur les manifestations de vendredi, au Mali. « *La raison qui est invoquée d'allonger la transition, c'est des raisons de sécurité, je pense que si on est en sécurité pour manifester, on doit sûrement être en sécurité pour voter* », a laissé entendre le patron de la diplomatie française.

« *Si les Européens ont confirmé leur volonté de maintenir une présence au Mali, c'est dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et pas pour autre chose* », a tenu à préciser Jean Yves le Drian.

La population mobilisée contre les sanctions de la Cédéao

A Bamako comme dans les autres grandes villes du pays, la population a massivement répondu, le 14 janvier, à l'appel lancé par le gouvernement, au lendemain de l'adoption, le dimanche dernier à Accra, des sanctions supplémentaires par les chefs d'Etat de la Cédéao et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Des dizaines de milliers de manifestants ont pris part aux meetings organisés à Bamako et dans les principales villes du pays pour soutenir les autorités de transition. Parallèlement, le président de la transition, le colonel Assimi Goita, a validé le même jour le Plan de riposte nationale aux sanctions adopté par le gouvernement.

Le Premier ministre, Choguel Maiga, accompagné pour la circonstance de plusieurs membres du gouvernement, s'est rendu sur place où il a prononcé un discours et livré un message de remerciement du chef de l'Etat dans lequel il a rappelé que « *le Mali ne se pliera à aucune exigence extérieure qui va contre la volonté populaire et les intérêts du pays* », tout en réitérant la disposition des autorités de transition au dialogue avec les organisations régionales et internationales. Il a aussi assuré les Maliens que le gouvernement est en train de prendre toutes les dispositions pour atténuer les conséquences des sanctions économiques prises par les dirigeants de la Cédéao. « *Nous n'avons peur que de deux choses : Dieu et le peuple malien !* », a scandé le Premier ministre Maiga.

Plusieurs autres personnalités et figures politiques du pays ont également pris la parole au cours de la manifestation.

Yvette Reine Nzaba

MUSIQUE

Les sapeurs célèbrent l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco

L'événement a été célébré avec éclat par quatre-vingt-quinze sapeurs dans les jardins du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza sous les auspices de sa directrice générale, Bélinda Ayessa, le 15 janvier.



Les sapeurs célèbrent la rumba congolaise à leur manière/DR

Le 14 décembre 2021, la rumba congolaise a été inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité à l'issue de l'assemblée générale de l'Unesco tenue en cette date à son siège à Paris (France). Depuis lors, les artistes des deux Congo n'ont cessé de célébrer ce sacre. Mais la particularité pour la cérémonie du 15 janvier, tenue au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, c'est qu'il ne s'agit pas des musiciens mais d'une autre branche d'artistes, mieux des culturels, à savoir les sapeurs. Un apport indéfectible pour les amoureux de la prestance à leurs frères artistes musiciens.

Cette célébration de l'inscription de la rumba fait suite à une autre, notamment le concert donné par le mythique orchestre

congolais les Bantous de la capitale, le 31 décembre 2021, dans l'amphithéâtre du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Pour le coordonnateur des sapeurs, Héritier Bemba, cette célébration a été placée sous le signe de l'unité nationale. « *Nous nous sommes retrouvés ici pour célébrer la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, comme quoi la rumba des deux Congo devient plus que jamais internationale* », a-t-il laissé entendre.

Les quatre-vingt-quinze sapeurs ont presté en dandinant sous la musique de la rumba congolaise. Ils ont souhaité qu'un jour la sape, cet art vestimentaire qui tire son origine du Congo Brazzaville et commence à gagner plusieurs pays d'Afrique, fasse l'objet de

l'attention de l'Unesco quant à son inscription aussi sur la liste représentative du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

Pour sa part, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a loué cette initiative des sapeurs conduits par Héritier Mbemba ; initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'unité nationale. « *C'est formidable qu'on puisse se retrouver ici pour célébrer en réalité l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. C'est bien que cette célébration soit placée sous le signe de la préservation de l'unité nationale, parce que nous sommes un et indivisible* », a dit Bélinda Ayessa.

Bruno Okokana



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h

et le samedi de 9h à 13h.

EXPOSITION VENTE



RECYCLAGE DES DÉCHETS

Le maire de la ville en pourparlers avec des investisseurs belges

Les investisseurs belges se disent prêts à partager leurs expériences européennes concernant la transformation et le recyclage des déchets en matières recyclables, pour fabriquer des engrais et produire de l'énergie.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a reçu le 14 janvier une délégation d'investisseurs belges. Conduits par M. Hubert, directeur général du Chant d'Éole spécialisé dans l'exploitation viticole et la protection de l'environnement, ces investisseurs sont allés proposer au chef de l'exécutif provincial des solutions pour gérer les déchets dans la ville de Kinshasa.

« Nous avons démontré au gouverneur Ngobila comment pouvons-nous transformer les déchets en matières recyclables. On va donner une seconde vie aux déchets, fabriquer des engrais et de l'énergie à partir de ces déchets.



Le gouverneur Ngobila avec la délégation des investisseurs belges/DR

Nous avons l'expérience dans ce domaine en Europe et particulièrement en Belgique d'où nous venons », a fait savoir le

directeur général de Chant d'Éole.

Notant les possibilités que peut offrir la mégapole congolaise, il a ajouté: « On

aimerait visiter la ville de Kinshasa où il y a de beaux développements à faire ».

Par ailleurs, il a promis de

travailler pour une ville de Kinshasa propre, assurant que le maximum sera fait en vue de rattraper le retard.

Pour sa part, le gouverneur Ngobila s'est dit satisfait de recevoir cette délégation venue voir ce qu'elle peut faire à Kinshasa dans le cadre des solutions aux problèmes environnementaux qui s'y posent.

Précisons que le gouverneur de la ville capitale venait de séjourner en Guinée. Dans ce pays, il est allé s'imprégner du savoir-faire d'une firme turque dans les secteurs de l'assainissement et du transport urbain. Il a noté qu'un contrat de partenariat devra être signé dans les tout prochains jours avec cette entreprise.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE THÉOPHILE MATONDO

Les avocats de la défense dénoncent un mal jugé

Les avocats de Théophile Matondo ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme notent que le prévenu a été cité comme co-auteur du détournement des deniers publics alors que les vrais auteurs n'ont jamais été inquiétés et ne sont pas connus jusqu'à ce niveau du procès.

Après deux remises et l'ouverture du procès le 10 janvier dernier à la Cour de cassation, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), représentée par son président, Emmanuel Adu Cole, et le collectif d'ONG partenaires ainsi que les avocats du directeur général du Bureau centrale de coordination (Bceco), Théophile Matondo, affirment continuer à croire à l'innocence de cette personnalité détenue quelques mois déjà, condamné par la justice à dix ans de prison.

Ces organisations et ces avocats notent, en effet, que le déroulement de cette affaire ne correspond pas au verdict prononcé par la justice, étant donné que « cela est prouvé noir sur blanc que la personne condamnée n'a jamais été ni de près ni de loin liée aux faits pour lesquels elle a été condamnée ». Dénonçant une justice à double vitesse, ils se disent inquiets que Théophile Matondo soit cité comme co-auteur dans le détournement de ces fonds alors que les vrais auteurs ne sont pas jusqu'à présent connus et moins encore inquiétés. Pour les avocats, comme co-auteur, leur client devrait comparaître avec des codétenus. Ce qui n'est pas le cas. C'est pourquoi ils continuent à souligner un mal jugé, notant que ce dossier est vide.

De son côté, la FBCP souligne la dégradation de l'état de santé de Théophile Matondo et appelle



Théophile Matondo avec ses avocats, à l'issue d'une audience à la Cour de cassation

La lenteur des procédures judiciaires, base de la surpopulation des prisons

Dans un communiqué du 15 janvier, s'appuyant sur un rapport de monitoring de son équipe à la prison centrale de Makala, la FBCP dit constater que sur un total de 8 679 prisonniers et détenus préventifs incarcérés dans cette institution, seuls 854 sont condamnés. Parmi eux, il y a 22 militaires, 21 femmes, 394 mineurs et dix

filles. Cette organisation dit, en outre, avoir été informée qu'il y a eu quatre décès la semaine dernière. Elle continue de déplorer la lenteur dans les procédures judiciaires qui est à la base de la surpopulation et des décès des détenus.

Saluant la libération depuis le 10 décembre 2021 de la veuve de l'ex-patron de la sécurité militaire, feu général Delphin Kahimbi, Brenda Nkoy Okale, et

de sa tante Scholastique Mando, la FBCP regrette que la décision de la grâce présidentielle prise dernièrement par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, continue de souffrir de non-exécution. « Malheureusement, cette ordonnance du chef de l'Etat n'est jamais arrivée à la prison centrale de Makala et à la prison militaire de Ndolo », a-t-elle indiqué, rappelant que la grâce du président de la République devait prendre effet dans les jours suivant cette décision. « A titre d'exemple, lorsque le président du Sénégal avait gracié 818 prisonniers au cours de l'année 2021, ces derniers étaient libérés dans les quarante-huit heures qui avaient suivi cette décision », a fait savoir cette organisation. Elle dit ne pas comprendre pourquoi la mise en application des ordonnances du président de la République a toujours traîné.

Regrettant ce malaise, la FBCP exhorte le directeur de cabinet du chef de l'Etat à transmettre en toute urgence, si cela n'est pas encore fait, cette dernière ordonnance au ministre en charge de la Justice, pour son exécution. Au cas où cela serait déjà fait, l'ONG dit attendre du ministre de la Justice la mise en application immédiate et sans délai de cette décision du président de la République.

Lucien Dianzenza

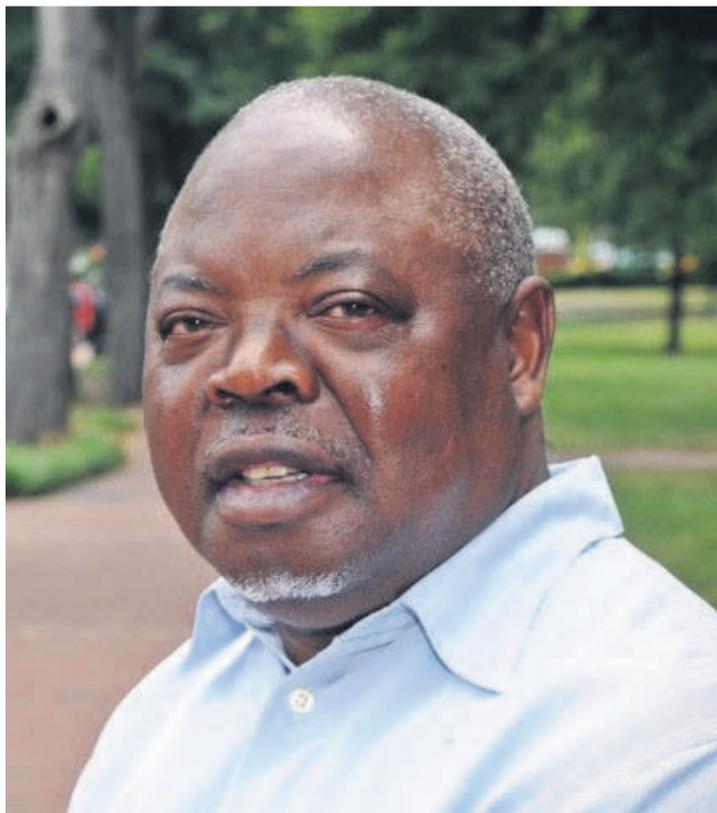
NATIONS UNIES

Le nouveau représentant permanent de la RDC présente ses lettres de créance

Georges Nzongola-Ntalaja, nouveau représentant permanent de la République démocratique du Congo (RDC) aux Nations unies, a présenté, le 13 janvier, ses lettres de créance au secrétaire général de cette organisation, António Guterres.

Le nouveau représentant permanent de la RDC à l'ONU a été nommé le 22 octobre 2021, succédant à Ignace Gata Mavita. Georges Nzongola-Ntalaja était, depuis 2007, professeur d'études africaines et globales à l'université de Caroline du Nord, à Chapel Hill, aux États-Unis. De 2005 à 2007, il a été directeur du bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), chargé de la mise en place d'un think tank panafricain sur la gouvernance, l'Institut africain de la gouvernance, à Dakar. Bien avant, de 2002 à 2005, Georges Nzongola-Ntalaja était directeur du Centre d'Oslo sur la gouvernance, un think tank du PNUD. Entre 2000 et 2002, il a occupé trois postes majeurs comme conseiller senior en gouvernance auprès du gouvernement fédéral du Nigeria à Abuja. En outre, il a enseigné au département d'études africaines de Howard, une unité de la faculté des sciences sociales, qui pro-

pose des diplômes de maîtrise et de doctorat en études africaines axées sur les politiques publiques et le développement. À l'université de Caroline du Nord, il enseigne au département des études africaines, afro-américaines et de la diaspora, qui propose des diplômes de premier cycle en études africaines et en études afro-américaines et de la diaspora. Georges Nzongola-Ntalaja a également occupé plusieurs postes en RDC. En 1999, il a été premier vice-président de la Commission nationale des élections, après avoir occupé, entre 1992 et 1993, le poste de conseiller diplomatique du Premier ministre. En 1996, il a été délégué à la conférence nationale souveraine. Ancien président de l'African Studies Association of the United States et de l'African Association of Political Science, le Pr Georges Nzongola est l'auteur de plusieurs livres et de nombreux articles sur la politique, le développement et les conflits en Afrique. Il a notam-



Georges Nzongola-Ntalaja

ment publié *Revolution and Counter-Revolution in Africa* ; *Nation-Building and State Building in Africa* ; et *Le Mouvement Démocratique au Zaïre, 1956-1996*. Il est l'éditeur de

The Crisis in Zaire : Myths and Realities et de *Conflict in the Horn of Africa*, et co-éditeur de *State and Democracy in Africa* et de *The Oxford Companion to Politics of the World* (première et deuxième éditions). Son ouvrage majeur, *The Congo from Leopold to Kabila : A People's History*, a remporté le prix du meilleur livre 2004 de l'African Politics Conference Group, la plus grande organisation au monde d'universitaires spécialistes de l'Afrique. Basée aux États-Unis, Georges Nzongola-Ntalaja a présidé cette organisation de 1987 à 1988. Il est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de l'université de Wisconsin-Madison, aux États-Unis, obtenu en 1975; d'une maîtrise en diplomatie et commerce international de l'université de Kentucky, toujours aux États-Unis, obtenue en 1968; et d'une licence en philosophie de Davidson College, en Caroline du Nord, obtenue en 1967.

Patrick Ndongidi

INFRASTRUCTURES

Lancement imminent du programme de développement de 145 territoires

Le Comité politique de pilotage du projet de développement à la base a tenu sa première réunion autour du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, le 13 janvier dernier.

« Ce comité a levé les grandes orientations pour voir dans quelle mesure ce projet va prendre forme », a déclaré en substance Patrick Muyaya, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole de la délégation conduite par le Premier ministre, Sama Lukonde. Dans un bref compte rendu, il a précisé qu'il s'agit de construire des routes, des centres de santé, des hôpitaux, et de créer un tissu économique.

Le ministre du Plan a ainsi eu l'occasion de présenter la matrice du projet, conformément aux orientations données par le chef de l'État. Les ministres membres de ce comité ont livré leurs premières réactions.

Par ailleurs, il faut noter que le ministre d'État au Plan et le ministre du Développement rural, les membres de la commission Ecofin, les ministres de l'Aménagement du territoire, de la Santé, de l'Intérieur et celui de la Communication et des Médias font partie du comité de gestion de ce méga projet.

Patrick Muyaya a précisé que son ministère est impliqué parce qu'il est également question de s'assurer que les Congolais comprennent la vision du président de la République à travers ce projet qui vise le développement à la base.

D'autres discussions se poursuivront afin de s'assurer que les compatriotes de l'arrière-pays bénéficient des efforts du gouvernement. Le ministre du Plan avait réuni les représentants de chaque territoire dans les chefs-lieux des provinces pour avoir les inputs.

Le travail présenté, à en croire le ministre de Communication et des Médias, a été harmonisé avec les gouverneurs des provinces, les administrateurs des territoires ainsi que la commission gouvernementale. Une enveloppe de quatre cent cinquante millions de dollars américains pourra être utilisée pour permettre la réalisation de ce vaste programme.

Notons que cet ambitieux projet du gouvernement a été lancé par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, le 9 octobre 2021 à la Mission catholique de Lonzo, à 40 km de Kenge, province de Kwango.

Atain Diasso

PARTENARIAT

IIB-DG prête à accompagner la RDC dans l'exécution de plusieurs projets d'investissements

Les projets d'investissements découlant de la manifestation d'intérêts formulée par la société américaine IIB Développement Group (IIB-DG) à l'issue de la table ronde d'affaires sur la République démocratique du Congo (RDC), organisée lors du dernier séjour du chef de l'État aux États-Unis d'Amérique, sont sur le point de se matérialiser.

Cela est ressorti de la trente-sixième réunion du Conseil des ministres du 14 janvier qu'avait présidée, par visioconférence, le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Après débat et délibérations, il a été recommandé un examen approfondi de cette manifestation d'intérêts au niveau de la Commission interministérielle compétente, à en croire le compte-rendu fait à l'issue de la réunion par le ministre de la communication et Médias, et Porte-parole du gouvernement.

Du rapport de la mise en œuvre desdits projets tel que présenté par le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, il a été indiqué qu'ils ont été soumis au préalable aux procédures légales du partenariat public-privé et des marchés publics en vigueur avant la grande réunion d'orientation et d'harmonisation des vues tenue le 12 janvier; laquelle a permis de dégager les options d'accélérer leur mise en œuvre.

Ainsi, sous la férule du ministre d'État Guy Loando Mboyo, quelques options ont été levées.

Il s'agit notamment de la co-signature des contrats de partenariat dans les prochains jours, entre d'une part les ministres en charge de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et Travaux publics, et des Transports et Voies de communication ; et, d'autre part, la société IIB-DG conformément à l'article 46 de la loi n° 18/016 du 09 juillet 2018 relative au partenariat public-privé. Dans le même ordre d'idées, le Comité interministériel a été instruit à poursuivre le travail pour la mise en œuvre effective desdits contrats.

A propos des projets proprement dits, ils concernent, entre autres, le financement de la construction et/ou du développement d'un atelier de maintenance et de réparation d'avions ; d'une académie d'aviation pour la réparation d'avions par les techniciens et ingénieurs congolais formés aux États-Unis d'Amérique (plus ou moins cent personnes) ; d'un aéroport international ultramoderne à Kinshasa et son aérocity disposant de plusieurs pistes d'atterrissage ; de treize aéroports à réaménager dans le pays

; du chemin de fer interurbain Kinsuka-Gare-Centrale-Kinkole via le nouvel aéroport ; de deux hôtels cinq étoiles de même standard que ceux de l'Occident ; et de cinquante mille logements. Dans la foulée, il est également prévu l'acquisition des nouveaux avions pour les lignes nationales et internationales.

Les dividendes à tirer par la RDC de la matérialisation de tous ces projets d'investissements sont énormes comme l'a reconnu le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire. Ce dernier reste, en effet, convaincu qu'ils auront un impact considérable sur l'économie nationale, notamment par la création des marchés de matériaux de construction et des équipements divers.

En sus de cela, estime Guy Loando Mboyo, la matérialisation de ces différents projets d'investissements favorisera la création des milliers d'emplois directs et indirects, le transfert des technologies ainsi que l'augmentation de l'attraction touristique et économique.

A.D.

CAN 2022/ GROUPE (E)

Battue par le Nzalang, l'Algérie au bord du gouffre

Le champion d'Afrique est à terre, dernier de son groupe en Coupe d'Afrique des Nations et au bord de l'élimination après s'être laissé surprendre par la Guinée équatoriale (1-0), dimanche à Douala.

Le héros du «Nzalang National» s'appelle Esteban Orozco Fernández Obiang Obono, mais EOFO Obono convient aussi. Il a surgi au second poteau sur un corner dévié pour surprendre le grand favori algérien (70e).

La série d'invincibilité de l'Algérie s'arrête à 35 matches, elle ne battra pas les 37 matches de l'Italie.

Mais il y a plus grave pour les hommes de Djamel Belmadi, très agité tout au long du match. Avec un seul point, et zéro but marqué, ils sont derniers de leur groupe, avant un troisième match contre un autre favori, la Côte d'Ivoire. Les Éléphants auront l'occasion de bouter hors de la compétition le tenant du titre, déjà piégé au premier match par la Sierra Leone (0-0).

L'Algérie est dernière d'un groupe plein de surprises : la Côte d'Ivoire compte 4



Le champion d'Afrique est à terre./Charly Triballeau/AFP

points, la Guinée Équatoriale 3, et la Sierra Leone 2, après avoir égalisé à la dernière seconde contre les Éléphants sur une erreur du gardien ivoirien (2-2). Avec un seul petit point, l'Algérie est obligée de battre la Côte d'Ivoire, sinon, elle rentre à Alger

bien plus tôt que prévu. Les champions d'Afrique peuvent s'en vouloir, ils ont manqué beaucoup d'occasions, comme ces trois frappes d'affilée repoussées par Jesus Owono, le portier remplaçant du Deportivo Alaves (22e). Parmi toutes les opportu-

nités que l'Algérie a laissé passer, on peut citer un tir de Youcef Atal (42e), un coup franc de Youcef Belaïli détourné (69e), une tête de Ramy Bensebaïni (70e). Jusqu'au bout les Verts ont poussé, mais en vain. Mais la Guinée équatoriale,

à sa troisième CAN, la première pour laquelle elle se qualifie, après en avoir organisé ou co-organisé deux, n'a pas volé sa victoire.

Elle doit beaucoup au charisme d'Iban Edu Salvador, avec ses cheveux teints en rose. Élu homme du match, le joueur de L'Hospitalet de Llobregat, dans une division inférieure espagnole, a passé beaucoup de temps à réclamer des cartons jaunes à l'arbitre.

Mais le guerrier, sorte de Thiago Motta équato-guinéen, est aussi le meilleur élément technique du Nzalang (Antilope), comme le montre sa belle passe pour Luis Nlavo, qui a frappé sur Mbholi (50e).

Iban Edu a aussi frappé un coup franc, sauvé au ras du poteau par Mbholi (37e), a stimulé, simulé, harangué, couru et joué jusqu'au dernier instant du match. Il est le cauchemar de l'Algérie.

Camille Delourme avec AFP

La Côte d'Ivoire ralentie par son gardien et par la Sierra Leone

Une énorme bourde de Badra Ali Sangaré a coûté la victoire à la Côte d'Ivoire, contrainte de partager les points avec la Sierra Leone (2-2) à la dernière minute.

Portier numéro deux, promu après la suspension pour dopage de Sylvain Gbohobo, Sangaré s'est complètement loupé sur une passe en retrait d'Odilon Kossounou et a offert l'égalisation à Alhaji Kamara (90e+3).

Le malheureux gardien des JDR Stars de Pretoria est en outre sorti sur une civière, visiblement touché à un genou en relâchant son ballon, et a dû être remplacé par un joueur de champ, son capitaine Serge Aurier.

L'arrêt de Kamara sur le penalty de Kessié, après une faute sur Zaha à la 9e, était peut-être annonciateur du résultat final.

Pourtant, Sébastien Haller avait remis la Côte d'Ivoire sur les bons rails : l'attaquant de l'Ajax, bien

lancé par Zaha, inscrivait son premier but en Coupe d'Afrique des nations, le 4e en sélection.

Cependant, après une première alerte (tir de Turay capté par Sangaré, 39e), la Lone Star égalisait à la 55e par le biais de Musa Noah Kamara, d'un missile sol-air du gauche.

Le champion d'Afrique 2017 reprenait l'avantage à la 65e grâce à Nicolas Pépé. Mais Sangaré (76e) et surtout Traoré, seul face au gardien à la 78e, manquaient de réalisme. Et ce qui ne devait pas arriver arriva : Sangaré, le gardien ivoirien, relâchait le cuir après une passe en retrait de Kossounou. Une aubaine pour Al-Hadjji Kamara, entré à la 75e. Avec quatre points, la Côte d'Ivoire reste en tête du groupe, mais reste



Musa Noah Kamara, sans club, célèbre en pleurs son but face à la Côte d'Ivoire (CHARLY TRIBALLEAU/AFP)

sous la menace des trois autres équipes. Face à une Algérie au bord du gouffre, les Ivoiriens n'au-

ront pas la partie facile. Quant aux Sierra-Léonais, ils joueront leur finale face à la surprenante

Guinée-équatoriale, victorieuse de l'Algérie dans la soirée.

C.D.

CAN 2022 / GROUPE F

La Gambie surprend le Mali, la Tunisie se relance, c'est fini pour la Mauritanie

Les Scorpions de Gambie ont poussé les Aigles du Mali au nul et prennent la tête du groupe. Battue par la Tunisie, la Mauritanie est d'ores et déjà éliminée.

La troisième journée s'annonce passionnante dans ce groupe F où la Gambie joue les trouble-fête. Néophyte sur la scène internationale, la Gambie a fait jeu égal avec les Aigles du Mali.

Après deux situations maliennes (Haïdara à la 17e et Djenebo à la 18e), Musa Barrow expédiait un missile sur la transversale, d'un coup-franc axial lointain (21e).

A la 38e, Ablie Jallow, buteur historique de la 1re journée, enroulait un coup-franc à l'entrée de la surface sur le poteau de Mounkoro.

C'est donc après quelques frissons que les Maliens regagnaient les vestiaires à la pause. La frappe de Bissouma, juste au-dessus de la barre, remettait les hommes de Mohamed Magassouba dans le sens du jeu.

Noss Traoré (57e) puis Amadou Haïdara (64e) mettent ensuite Jobe à contribution.

La VAR entrerait alors en scène, en revenant à une faute sur Bissouma, alors que deux contres, un dans chaque sens avaient été menés. Ibrahima Koné, déjà en réussite dans le même exercice



Les Gambiens sont en tête du groupe F après leur match nul face au Mali (Issouf Sanogo/AFP)

face à la Tunisie, ne tremblait pas (78e).

Dix minutes plus tard, une main de Bissouma était signalée par l'équipe arbitrale du VAR et l'arbitre marocain accordait un

penalty logique à la Gambie. Musa Barrow le transformait et offrait un point bien mérité à son équipe.

L'équipe de Tom Saintfiet est en tête du groupe avec 4 points et

un nul lui suffira lors de la 3e journée face à la Tunisie. Les Maliens, qui comptent également 4 points, affronteront eux une Mauritanie déjà éliminée.

Car les Mourabitounes, déjà bat-

tus par les Scorpions, se sont inclinés face aux Aigles de Carthage (0-4).

Et le suspense n'a pas duré, puisque dès la 4e minute, Mathlouthi croise une demi-volée dans le petit filet opposé.

Cinq minutes plus tard, Khazri, servi par Ben Slimane, doublait la mise du droit.

Le Stéphanois s'offrait un doublé à la 65e après un joli one-two avec Chaalali. Sur l'engagement mauritanien, les Aigles de Carthage récupéraient haut, Khazri menait le contre et se muait en passeur décisif pour Jaziri (4-0, 66e).

A la 90e, Msakni bénéficiait d'un penalty, mais échouait sur le poteau. Anecdotique pour la Tunisie qui se relance après un premier match marqué par la polémique du match stoppée avant la fin par l'arbitre.

Reste à savoir si les Aigles de Carthage auront les ressources pour battre la Gambie lors du dernier match. Réponse jeudi 20 janvier à 20 h.

Camille Delourme

GROUPE D

Le Nigeria est en 8^e de finale, le Soudan vers la sortie

Tombeurs des Pharaons lors de la 1re journée, les Super Eagles ont battu les Crocodiles du Nil (3-1). Et ont validé leur billet pour les huitièmes de finale.



La plane pour les Super Eagles du Nigeria et Moses Simon, désigné «homme du match» (Daniel Beloumou Olomo/AFP)

Favori du match, le Nigeria n'a tremblé ni des pieds ni des mains : l'ouverture du score précoce vient d'ailleurs d'une très longue touche de Aina au point de penalty (!!!) pour Simon qui remet en retrait pour le pied gauche de Chukwueze (1-0).

Après plusieurs actions franches (Iheanacho à la 25e, Troost-Ekong puis Awoniyi à la 36e puis le poteau d'Awoniyi dans la continuité de l'action), les hommes d'Augustine Eguavoen doublent la mise avant la pause d'un but gag : sur un coup-franc tiré par Iheanacho, Troost-Ekong place sa tête sur celle du malheureux Nemer, passeur contre son camp pour Awoniyi, dont la tête involontaire fait mouche (2-0, 45e).

Dès la reprise, le Nantais Moses Simon accélère, s'appuie sur Awiniyi et place un enchaînement amorti-poitrine demi-volée du gauche. Imparable (3-0, 46e). A la 67e, l'arbitre faisait appel à la VAR pour donner un penalty au Soudan pour une faute d'Aina sur Karshoum et transformé par Khedr (3-1, 70e). Le score en restera finalement là, validant la présence du Nigeria en phase finale pour la dix-septième fois (en 19 participations). Pour le Soudan, la porte se rapproche.

Les Faucons du Désert, l'autre surnom des Soudanais, devront battre l'Egypte lors de la 3e journée.

C.D.

Salah et la VAR sauvent l'Egypte, des regrets pour les Lycaons

Pas vraiment souverains et même ébranlés en fin de match, les Pharaons d'Egypte ont battu les Lycaons de Guinée-Bissau sur le score d'un but à zéro

Obligés de gagner pour continuer à croire à une qualification au tour suivant, les Pharaons sont entrés dans le match en trombe avec un tir de Mo Salah sur la base du poteau de Jonas Mendes (2e).

Si Mostapha Mohamed échoue sur le même poteau de l'intérieur du droit (14e), le match s'est équilibré. Jusqu'à cette reprise smashée de Salah, déviée en corner par Mendes (44e).

La tentative suivante sera la bonne : El Soleya lobe la défense et sert Salah, couvert par Sangaté. La volée du gauche de l'attaquant vedette de Liverpool est cadrée, la main de Mendes manque de fermeté, 1-0, 69e.

Entré en jeu, Zizo trouve à son tour le poteau (75e), manquant de mettre l'Egypte à l'abri. Et les Pharaons vont trembler avec, d'abord, une frappe de Jorginho captée par El Shenawy (80e) puis lorsque Mama Baldé trouve le petit filet d'une frappe enroulée (81e).

L'arbitre burundais annulera finalement l'égalisation, après consultation de la VAR, pour une faute préalable du Troyen sur Kamal. Une décision discutable



Mo Salah, la star de Liverpool, a offert à victoire à l'Egypte face à la Guinée-Bissau de Moreto Cassama (Beloumou Olomo/AFP)

car le défenseur égyptien semble aussi utiliser ses mains dans ce duel. Une ultime demi-volée de Cassama, boxée par El Shenawy, à la 94e ravivera les regrets des Bissaoguiniens, qui ont peut-être cru trop tard en leurs chances. Sans vraiment se rassurer, les Egyptiens reprennent leur des-

tin en main : une victoire sur le Soudan, voire un nul en cas de bon résultat du Nigeria sur les Lycaons, suffiront à leur bonheur. Mais pour la quête d'une huitième couronne, il en faudra beaucoup plus, tant collectivement qu'individuellement.

C.D.

NÉCROLOGIE

Djason Philosophe, Antoine Mobassi, Madzele Alphonsine ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès d'Arnaud Mobassi Mazele, alias Tiercé Magazine, survenu le 9 janvier 2022 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au n° 113 de la rue Oboya à Talangai (à proximité de l'église catholique Saint-Jean-Baptiste. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

En ces jours de chagrin, vos mots, vos messages, votre main tendue, tout nous a été d'un grand réconfort. La famille Gassongo tient à exprimer sa plus profonde gratitude au président de la République Denis Sassou N'Gesso, aux amis et connaissances ainsi qu'aux parents des différents villages Dimi-oyo Ondayi, O Goumi Issongo Ebindi, Okoule Elonga, Opéré Gongo, Ikongo d'avoir partagé leur peine après le décès de leur frère, père, oncle, grand-père, Alexandre Gassongo. Merci pour leur soutien multiforme, merci pour vos mots, et toutes vos marques de sympathie.



Les enfants Bikoué, Magloire Mabounda, Alphonse Koumba et Eugène Boussougou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père et frère, Daniel Bikoué,



ancien agent ONPT, survenu le 9 janvier 2022 à 13h à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°50 de la rue Souami Loubougou à Nkouikou (à proximité de la boulangerie Istanbul du marché Makoulougou à Pointe-Noire). L'inhumation est prévue pour le mercredi 19 janvier 2022. Pour tout contact : 06 656 39 68 / 05 557 33 37

IN MEMORIAM

13 janvier 2009 - 13 janvier 2022, cela fait 13 ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à notre affection notre père Servais Doudou Mouala. En cette date commémorative, nous implorons la divine miséricorde pour que son âme repose en paix et qu'à jamais brille sur lui l'étoile d'une vie éternelle. Il reste toujours présent dans nos cœurs. A tous ceux qui l'ont connu, nous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Les enfants Mouala



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gesso Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h SAMEDI 9 h - 13 h



FOOTBALL:

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Portugal, 18e journée, 1ère division

Premier but de la saison pour Gaius Makouta. Titulaire lors de la réception de Gil Vicente, l'international congolais a ouvert le score à la 4e mn en reprenant de la tête un corner au premier poteau.

A la 77e mn, sa frappe est trop axiale pour battre le portier adverse et, dans la continuité, sa talonnade pour Navarro est spectaculaire. Mais l'avant-centre est hors-jeu et le but est refusé.

Les deux équipes se séparent sur un score d'un but partout qui n'arrange pas l'équipe portuaise, qui stagne à la 10e place avec seulement deux longueurs d'avance sur la zone rouge.

Turquie, 21e journée, 1ère division

Hatayspor bat Galatasaray 4-2. Cela avait pourtant mal débuté pour Hatayspor, mené au score dès la 23e mn et pour Dylan Saint-Louis, sanctionné d'un penalty et d'un carton jaune pour une main dans un duel aérien (27e mn). Mais Yigiter a sauvé son équipe en remportant son duel face à van Aanholt. Hatayspor est ensuite revenu à 1-1, avant que Galatasaray ne reprenne l'avantage.

A la 62e mn, l'international congolais déborde sur la droite de la surface et centre pour Kamara qui égalise.

Notons que le match a été marqué par de nombreuses fautes, poussant l'arbitre à sortir neuf avertissements et un carton rouge. A l'issue de ce match, Hatayspor monte

Albanie, 16e journée, 1ère division

Kévin Koubemba n'était pas dans le groupe du Teuta Durrës chez le Kastrioti Krujë (0-2).

Allemagne, 19e journée, 1ère division

Sans Sylver Ganvoula, non convoqué, Bochum chute à Mayence (0-1). Le promu est 11e avec 23 points.

Angleterre, 27e journée, 2e division

Nottingham Forest et Brice Samba, titulaire, s'imposent sur le terrain de Millwall (1-0). Forest remonte à la 10e place, avec 4 points d'avance sur Millwall, le 11e.

Angleterre, 27e journée, 4e division

Premier match et premier but sous le maillot d'Exeter pour Offrande Zanzala. Très actif en pointe, il a beaucoup tenté avant de doubler la mise d'un but de renard des surfaces à la 76e mn. Exeter bat Scunthorpe (2-0). Sorti à la 80e mn, il ajoute un 4e but cette saison.

Match reporté pour Oldham (Dylan Bahamboula) face à Leyton Orient pour cause de covid-19.

Belgique, 22e journée, 1re division

Faitout Maouassa n'était pas retenu dans le groupe du FC Bruges, tombeur de Saint-Trond (2-0). L'ancien Rennais peine à se faire une place dans l'effectif du champion de Belgique : 7 apparitions en Jupiler League, dont 4 titularisations, 1 match de Coupe et 1 minute en Ligue des champions. Titulaire face à son ancien club



Gaius Makouta célèbre son premier but sous le maillot à damiers de Boavista (Instagram)

d'Eupeu, Senna Miangué a joué toute la rencontre au poste de latéral gauche lors de la victoire du Cercle Bruges (0-2).

Le match de Seraing (Poaty) face au leader de l'Union-Saint-Gilloise est reporté.

Belgique, 16e journée, 2e division Scott Bitsindou, averti à la 35e, a joué l'intégralité du match perdu par Lierse face au RWDM (0-1). Notons que le leader a été réduit

à dix à la 55e.

Lierse est 6e sur 8.

Espagne, 21e journée, 1re division

Le match de Majorque (Mboula) face à la Real Sociedad a été reporté à une date ultérieure.

Italie, 19e journée, 2e division Sorti en cours de match le 11 décembre, Gabriel Charpentier soigne une blessure musculaire. Et était forfait lors du succès de Frosinone à Pise (1-3).

Ligue 1, 21e journée

Béni Makouana est entré à la 89e lors de la défaite de Montpellier à Strasbourg (1-3). L'attaquant international, dont c'était la 12e apparition, ne totalise que 144 minutes de jeu et aucun but cette saison. Maigre bilan.

Bradley Locko était titulaire sur la gauche de la défense à cinq lors du revers de Reims face à Metz (0-1). Dans les rangs mosellans, Warren Tchimbembé est entré à la 88e.

Chrislain Matsima a fait son apparition à la 82e lors du carton de Monaco face à Clermont (4-0).

Loris Mouyokolo est resté sur le banc lors du nul des Merlus face au SCO (0-0). Un petit point pour Lorient qui a joué en supériorité numérique pendant 76 minutes.

Ligue 2, 21e journée

Plus rien ne fonctionne à Caen, qui s'incline 2-3 à Sochaux après avoir mené 2-0. Titulaire au poste de milieu défensif axial, Prince Oniangue est ensuite passé en défense centrale, avant de revenir au milieu en fin de match. Peu en vue, l'ancien international congolais peine à sortir du marasme global de son équipe.

Nancy remporte une victoire pré-

cieuse face à Bastia (2-1). Entré à la 73e, Warren Bondo donne le but de la victoire à Jung : après un bon travail côté gauche, le natif d'Evry a déposé un centre du droit sur la tête de l'avant-centre lorrain.

Christ-Vianney Goteni n'était pas dans le groupe de Grenoble, auteur du nul à Guingamp (0-0).

La mauvaise passe se poursuit pour Rodez, vaincu à domicile par Dijon (0-2). Titulaire, Adilson Malanda ne parvient pas à couper la trajectoire du coup-franc qui amène le but de Congrè (1-0, 27e). Le Havre se rend au Paris FC ce lundi soir. Avec Fernand Mayembo, titulaire probable, et Nolan Mbemba annoncé sur le banc.

Les matches d'Ajaccio (Moussiti Oko, blessé) et de Niort (Bryan Passi) sont reportés au vendredi 28 janvier et au mardi 1er février. France, 21e journée, 1ère division

Yannis Mbemba est entré à la 87e mn lors de la défaite de Nantes à Nice (1-2). Il s'agit de la première apparition du jeune défenseur d'origine congolaise.

France, 18e journée, 3e division Sans Durel Avounou, blessé, Le Mans s'impose sur la pelouse de Créteil (3-2). Victime d'une lésion à la cuisse, le milieu international va reprendre l'entraînement avec le groupe lundi. Et espère être dans le groupe contre Châteauroux vendredi prochain.

Les matches de Sète (Dzabana), Orléans (Dembi) et Boulogne-sur-Mer (Moussaki) sont reportés en raison des nombreux cas positifs au covid-19.

Laval (Baudry et Goteni) recevra Annecy (Mouanga) lundi soir.

Camille Delourme



AVIS D'APPEL D'OFFRES 22_RFGS_155554

**Objet**

Recrutement d'un consultant national chargé de concevoir une application mobile pour la collecte des données sur les dysfonctionnements des services de santé et les violations droits humains liés à la santé

Date de l'appel d'offres

18 Janvier 2022

Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt

1er Février 2022 à 12h00

Numéro de référence

22_RFGS_155554

1.Introduction

Catholic Relief Services - United States Conference of Catholic Bishops (CRS - USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds Mondial). Parmi les interventions prévues dans le cadre de la subvention actuelle NMF3, il est prévu la conception d'une application mobile pour la collecte des données sur les dysfonctionnements des services de santé et les violations droits humains liés à la santé.

De ce fait, CRS cherche à recruter un consultant local pour la conception de cette application mobile.

2.Objectif

Le dispositif électronique pour la collecte, le traitement auto-

maté des données et l'alerte sur les dysfonctionnements des services de santé et les violations de droits humains liés à la santé est un ensemble d'outils technologiques jouant chacun un rôle spécifique qui concourt à l'atteinte des objectifs liés au renforcement du système communautaire auquel la République du Congo s'est engagée avec l'appui du Fonds mondial. Les objectifs spécifiques de cette consultance concernent la mise en place des différentes composantes dudit dispositif à savoir -Un système électronique de collecte de données avec des Smartphones/tablettes; -Un Système de collecte d'alerte téléphonique; -Une plateforme web de diffusion des données; -Une application android et IOS.

3.Exigences/Profil du consultant

-Ingénieur en informatique de gestion ou en Génie logiciel ou diplôme équivalent; -Maîtrise parfaite du développement Web : Java, Python, Visual Studio, HTML et PHP; -Maîtrise des systèmes de gestion de bases de données : Oracle ou MySQL; -Maîtrise du logiciel SAGE; -Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine : présentation des applications développées et en cours de développement; -Maîtrise du français (écrit et parlé); -Excellentes capacités rédactionnelles; -Esprit de synthèse;

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org

LIVRE

« Evolution et mutations de l'Etat en République du Congo » présenté au public

Rédigé par Juste Désiré Mondélé et publié en décembre dernier aux éditions L'Harmattan, l'ouvrage « Evolution et mutations de l'Etat en République du Congo » a été présenté au public et dédié, le 14 janvier à Brazzaville. L'essai de 327 pages expose quelques étapes essentielles à la compréhension de l'évolution politique et économique du Congo depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours.

Préfacé par le Pr Placide Moudou, qui a également modéré la cérémonie de présentation-dédicace du livre, « Evolution et mutations de l'Etat en République du Congo » est structuré en trois parties réparties en six chapitres. Les communications ont débuté par le mot du préfacier et une synthèse de l'ouvrage par son auteur, Juste Désiré Mondélé. Par la suite, chacune des parties du livre a fait l'objet d'une analyse respectivement par les Prs Joseph Itoua, Louis Bakabadio et Charles Etienne Boukaka. S'articulant sur la structuration de la société congolaise précoloniale, l'exposé du premier panéliste a permis à l'assistance de comprendre qu'avant la colonisation la société congolaise se caractérisait par les royaumes et chefferies en tant que formes d'organisations sociales ayant précédé la République. Par la suite, il eut le premier contact

du Congo avec l'Europe, à travers la colonisation portugaise au XVIe siècle mais surtout celle de la France aux XIXe et XXe siècles qui aboutira à la formation du Congo moderne avec la naissance de la République du Congo en 1958 et son indépendance en 1960.

De son côté, le Pr Louis Bakabadio s'est appesanti sur l'économie du Congo suivant les évolutions idéologiques que le pays a connues. Pour lui, le mérite de cette deuxième partie de l'ouvrage vient du fait qu'elle met l'accent sur ce qu'il appelle la tyrannie de statut sur l'économie et sur l'Etat. Si dans le monde, certaines sociétés se sont structurées à partir de leur cosmogonie endogène, l'auteur montre que dans le cas du Congo, il y a eu une sorte de mimétisme idéologique qui a complètement bouleversé tout le fonctionnement économique du pays. « Sans vouloir revenir sur

toute l'histoire du livre qu'il suffit de l'acheter pour découvrir, j'estime qu'il nous faut une espèce de culture, de connaissance et de réflexion nationale en vue de construire une idéologie qui soit propre à notre économie. Nous ne pouvons pas, sous prétexte de répondre aux standards internationaux, nous priver de bâtir notre monde », a-t-il souligné.

L'intervention du troisième panéliste s'est centrée sur l'organisation administrative et la gouvernance électorale. Dans ce chapitre où l'auteur a choisi volontairement de placer le curseur à partir de l'année 1991, on y découvre une période marquée par la réelle volonté du Congo à organiser son administration territoriale avec tous les aspects que cela implique, à savoir les textes juridiques, la prise de pouvoir au niveau local et national, etc. A ce propos, Charles Etienne Boukaka a salué l'effort de recherche



L'auteur dédicant l'ouvrage, après sa présentation/Adiac

minutieuse de l'auteur de rassembler et de restituer toutes les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation administrative et territoriale au Congo.

Après les différents exposés, la cérémonie s'est poursuivie par un moment d'échange entre l'auteur, les panélistes et le public, avant de se clore par le mot du critique littéraire fait par le Pr Kadima Nzuji, puis la séance dédicace de quelques exemplaires du livre qui étaient en vente. Entre encouragements et critiques constructives, Juste Désiré Mondélé n'a pas manqué de remercier l'as-

sistance pour sa présence ainsi que son accompagnement, pour quelques-uns, dans la concrétisation de ce projet. « Cet ouvrage est le fruit d'un travail triennal qui m'a permis d'utiliser une méthode historiographique, épistémologique et anthropologique pour essayer de rassembler des éléments constitutifs à notre Etat, creuset de notre citoyenneté et ciment de notre unité nationale. Nous avons une belle histoire et l'ouvrage que nous venons de publier contribuera à la faire connaître », a déclaré l'auteur.

Merveille Atipo

Auguste Nsonsissa « A la recherche de la pensée interstitielle »

La pensée qui refuse l'enfermement, qui navigue d'un point à l'autre de l'univers en perpétuelle remise en question et se veut en mouvement tout le temps, ou tous les temps, voilà ce à quoi s'essaye Auguste Nsonsissa dans son récent ouvrage paru chez l'Harmattan dans la collection « Ouverture philosophique » avec ce titre révélateur : A la recherche de la pensée interstitielle.



L'auteur convoite d'interroger l'être et le non-être dans ce qui les rapproche. Ce qu'il appelle « un métalangage scientifique en construction », il le conçoit comme étant « la mise en avant analytique des termes scientifiques signifiés et signifiants qui rend possible la pensée interstitielle ». On est

dans le domaine d'une science qui n'a jamais cessé de s'interroger à elle-même, la philosophie. A lire.

Auguste Nsonsissa est professeur titulaire des universités (CAMES) de philosophie. Habilité à diriger des recherches (HDR) de l'université Paul-Valéry, Montpellier 3, France, il est enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, Faculté des lettres, arts et des sciences humaines.

Les Dépêches de Brazzaville

DISTINCTION

Malachie Ngouloubi rejoint deux sociétés de poètes

Le poète congolais Malachie Cyrille Ngouloubi, également responsable de la maison d'édition éponyme MCN, a été cumulativement admis, en ce début d'année, en tant que correspondant national de la Société des poètes français (SPF) et de la Société des auteurs et poètes de la francophonie (SAPF).

C'est par un mail du président de la SPF et de la SAPF, Jean-Charles Dorje, que Malachie Cyrille Ngouloubi a appris, le 8 janvier, la validation de son admission en tant que correspondant au sein de ces deux structures littéraires par leurs comités directeurs respectifs. « C'est une immense joie pour moi de bénéficier de ces deux nominations qui m'ouvrent les portes de la notoriété culturelle et artistique au niveau national et international. En effet, en intégrant ces deux structures de renommée internationale au service de la poésie depuis plusieurs années, je peux être emmené à collaborer en tant que consultant ou conseiller avec d'autres organismes culturels, que ce soit sur le plan national ou international. Ainsi, je peux dire que mon



vœu de pouvoir être activement au service de la culture et des arts se concrétise de plus en plus. Merci à la SPF et la SAPF ! », a déclaré l'écrivain congolais.

Ainsi, Malachie Cyrille Ngouloubi devient le deuxième Congolais à rejoindre la SPF, après Huppert Malanda qui a été désigné délégué de ladite société au niveau du Congo en 2018 et de l'Afrique centrale en 2019. A travers ces deux distinctions, Malachie s'engage, entre autres, à faire adhérer les Congolais au sein de ces deux sociétés ; organiser les journées culturelles et artistiques comme les expositions, les concours et les salons, selon le calendrier des deux so-

ciétés ; participer et se déplacer lors des rencontres culturelles et artistiques partout dans le monde où sont présentes les deux sociétés.

Né en 1989 à Brazzaville, où il vit et travaille, Malachie Cyrille Ngouloubi est diplômé en banque-finances, environnement-développement durable et en théologie. Passionné d'écriture depuis son adolescence, il n'a pas pu résister à l'envie de lancer une carrière d'écrivain, en dépit de ses occupations professionnelles et de sa vie d'entrepreneur. A son compte, six recueils de poèmes : Le Soleil des élites; La Fleur idyllique; La Mue des soleils insoupçonnés; La Survivance des lumières; L'Ombre d'un inconnu et Mes Rêves éperdus. Il est également auteur de deux recueils de nouvelles Terre de feu et Les Secrets des ménages, ainsi que d'un recueil de contes Les Sages parlent.

Outre son admission à la SPF et la SAPF, l'écrivain congolais est également membre d'autres plateformes littéraires, à savoir la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit, le Syndicat des écrivains de langue française et le Forum des gens de lettres.

Merveille Atipo